

Conférence : Penser la guerre économique

Organisation : Sciences Po Lyon

Compte rendu : Augustin MATHEZ

Modérateurs :

- Thierry FORTIN : directeur de la mobilité internationale, Sciences Po Lyon
- Laurent DELHALLE : responsable d'intelligence économique, cabinet Segeco

Intervenants :

- Ali LAIDI : journaliste spécialiste de la guerre et de l'intelligence économique, chroniqueur et responsable du journal intelligence économique (France 24), chercheur associé à l'IRIS.
- Éric DELBECQUE : expert en intelligence économique et stratégique, ex-directeur du département intelligence stratégique de la société SIFARIS, chef du pôle intelligence économique de l'IFET (Institut pour la Formation des Elus Territoriaux), il a travaillé à la fois dans le public et le privé.
- Olivier DE MAISON ROUGE : avocat spécialiste du droit de l'intelligence économique, auteur de *Droit de l'intelligence économique, patrimoine professionnel et droit du secret d'affaire*.
- Christian HARBULOT : directeur de l'Ecole de Guerre Economique (EGE) créée en 1997 avec le général Jean Pichot-Duclos, auteur de nombreux ouvrages dont *L'art de la guerre économique*.

Introduction d'Alexandre SONNET, délégué régional du syndicat français de l'intelligence économique (SYNFIE), directeur de la société Humind (activité de veille concurrentielle et technologique pour aider les entreprises à se développer). Ce syndicat regroupe plus d'une centaine de sociétés spécialisées, de la veille au renseignement en passant par la sécurité et le lobbying, avec des spécialistes sectorielles et géographiques. Il agit dans un cadre éthique.

La première arme est la prise de conscience d'être dans une guerre économique. Avant la guerre, il s'agit d'user de diplomatie (cf. la conférence organisée par le syndicat « Diplomatie économique et sécurité des entreprises » à Paris, avec Thomas Courbe et d'autres spécialistes de la diplomatie économique).

(Ali LAIDI)

Une définition de la guerre économique est difficile à trouver, car il y a encore très peu de travaux académiques et universitaires sur le concept de guerre économique. Les définitions doivent être trouvées par les intervenants eux-mêmes, il n'y a pas de définition commune, mais des définitions qui se complètent.

La guerre économique renvoie à « l'utilisation par des acteurs étatiques ou privés de pratiques déloyales ou illégales dans leurs relations économique, en temps de paix sans conflit ni diplomatie préalable à la fois entre pays amis et ennemis ». Cette définition est choisie pour montrer quelque chose de simple : contrairement ce que l'on dit depuis trois siècles, comme l'école classique du libéralisme (Adam Smith) ou Montesquieu avec le doux commerce, le commerce n'adoucit pas les mœurs et la violence n'est pas le monopole de la politique. Comme le montre l'école néoclassique, le marché n'est pas du tout la rencontre entre un acheteur et un vendeur à même niveau d'information, il est le lieu de la concurrence et c'est celui qui a le plus d'information qui gagne, ainsi la guerre économique est avant tout une guerre de l'information dans l'objectif d'obtenir un avantage concurrentiel.

Il y a trois manières d'acquérir de l'information : de manière loyale (par la presse par exemple) – on estime que 80% de l'information serait en source ouverte, de manière déloyale (dans ce cas on parle d'« information grise »), ou enfin à partir de pratiques illégales (on parle d'« information noire »). Une question se pose alors : quelle est la part de ces informations grises et noires dans les rapports économiques internationaux ?

(Éric DELBECQUE)

Une note de la DGSI du 14 novembre rapportée par le Figaro explique que les américains pratiquent la guerre économique. On a l'impression qu'il s'agit d'une nouveauté au moment où la DGSI et les médias l'annoncent en 2018, ce qui est loin d'être le cas : cela démontre tout le retard que la France a pris depuis le début des années 1990 – et laisse imaginer le nombre important d'opération de prédation que le pays a dû subir depuis 25 ans. Dans les années 90, les premiers à travailler sur la guerre économique étaient vu comme des simples d'esprits, voir même des malades mentaux. L'exemple de l'espionnage économique chinois au moyen de faux profils LinkedIn est particulièrement frappant : cette pratique est décrite par le Figaro en 2018 comme une nouveauté alors qu'il n'en est rien. Seulement désormais, c'est officiel puisque dans les journaux et les services de renseignement le disent, donc les gens s'y intéressent davantage.

Trump apparaît comme un révélateur car il rend pensable l'idée qu'il est possible d'avoir un « méchant » de l'autre côté de l'Atlantique – quelqu'un de dangereux pour nos intérêts nationaux. Ceci alors même que dans le passé, Bill Clinton (« gentil démocrate ») disait : « il faut tuer l'industrie aéronautique européenne ». Trump est l'expression au grand jour de la volonté de s'imposer aux autres, avec lui et contrairement à Obama par exemple, on conçoit l'idée d'un ennemi américain dans la sphère économique. Pourtant, Obama était tout autant sur le pied de guerre économique.

Malgré un travail depuis les années 90, la France n'a pas beaucoup progressée en intelligence économique : aujourd'hui on fait surtout de la sureté des entreprises (donc de la protection contre le risque terroriste par exemple), ce qui est une excellente chose, mais c'est insuffisant car cela n'empêche les puissances étrangères de perturber nos affaires et nos intérêts économiques. Les politiques publiques sont donc encore trop pauvres et inefficaces. Sans entrer dans une forme de bellicisme économique, il faut pouvoir protéger nos intérêts.

L'extra-territorialité du droit américain est peut-être l'une des armes les plus puissantes des Etats-Unis et un symptôme notable de la guerre économique actuelle.

(Christian HARBULOT)

Il y eu le besoin de créer une école de pensée sur la guerre économique car on estime qu'il est temps de réunir des personnes ont écrit le sujet pour créer des grilles de lecture différente de celles qui existent en France aujourd'hui. En colloque à Milan avec les 30 plus grandes entreprises italiennes, Christian Harbulot se rend compte que les italiens ont compris l'utilité d'une école de penser de la guerre économique et reconnaissaient donc cet état de fait. L'Italie, par le biais de ses entreprises, reconnaît cet état de fait et grille de lecture

La modernité de la démarche peut être perçue avec 3 axes majeurs :

- La réflexion sur la guerre économique depuis 30 ans est d'abord axée sur l'accroissement de puissance par l'économie. Les pays modèles de cet accroissement de puissance par l'économie sont trois pays asiatiques : le Japon, la Corée du Sud et la Chine. Aujourd'hui, le système occidental, qui a vaincu le Japon et affaibli la Corée du Sud, ne sait pas comment contrer la Chine.
- Les modes de domination ont fortement évolué : d'abord relevant du colonialisme, puis de l'impérialisme, aujourd'hui elles sont beaucoup plus subtiles avec la logique de dépendance in-physique (lors du colonialisme, elle existait aussi mais était clairement affichée). Les systèmes actuels sont invisibles car ils portent un habillage de loyauté parfaite. Dans la réalité, ils sont fortement déloyaux. L'art de la guerre économique aujourd'hui est justement de coller au mieux à une image loyale de normalisation, de construction d'un système accepté par l'ensemble. L'école de pensée a donc vocation à travailler sur ces axes très peu abordés, y compris dans le domaine de l'intelligence économique. Il nous faut réfléchir aussi sur la Turquie, la Russie, l'Iran, malgré les faiblesses partielles de ces pays. Il faut également travailler sur l'extraterritorialité du droit américain, qui est l'expression au grand jour de la volonté étasunienne de s'imposer par rapport aux autres – et non une simple pratique de la compétition internationale. L'université française ne travaille pas sur ces logiques de dépendances économiques.
- Enfin, les nouvelles méthodes de conquête dans le monde immatériel jouent un rôle majeur.

L'université ne travaille pas sur ces trois sujets, nous sommes à contre-courant d'un système qui vis encore dans le monde des années 1990, et ce malgré les alertes (des cas de médiatisation avec des articles et des ouvrages). Aujourd'hui, on constate que le monde éducatif est en retard sur l'interprétation du monde actuel (l'université mais aussi les grandes écoles de commerce), les grilles de lecture ne correspondent plus à la réalité. En France, on commence à peine à se rendre compte de l'urgence du sujet. La création de cette école de pensée est une initiative importante, innovante, défendue dans des espaces restreints, qui se matérialise dans de nombreux projets.

(Olivier DE MAISON ROUGE)

Depuis vingt ans on nous parle de « mondialisation heureuse », de libre-échange des devises et des marchandises avec une simple concurrence entre les entreprises, or nous ne sommes pas dans cette simple compétition entre entreprises, mais bien plus loin. Ce ne sont pas seulement les entreprises, mais surtout les Etats qui sont à la manœuvre. Depuis une vingtaine d'années, à la suite de la chute du mur de Berlin, les américains se sont rendu compte qu'il fallait façonner un nouveau monde : c'est le nouvel ordre mondial qui est né au début des années 90. Dans ce cadre, on nous a vendu la fin des guerres douanières et commerciales afin d'être dans un monde libre de toutes frontières, mais finalement cela s'est fait au détriment de nos populations européennes et nos fleurons industriels. Les Etats-Unis ont été à la manœuvre à travers des luttes judiciaires, non pas au sens de procès mais plutôt d'interprétation de leur règle juridique qui a permis de façonner une doctrine d'intervention (débutée sous Clinton) qui vise à mettre à terre l'adversaire. La guerre économique, c'est affaiblir l'adversaire pour acquérir des parts de marché. Les Etats-Unis, via le Département de la Justice, ont bafoué les règles juridiques les plus élémentaires et se sont appropriés une compétence juridique universelle, bien que sous des motifs louables – là est tout le danger.

(Laurent DELHALLE):

Un administrateur du Sénat a été placé en garde vue pour intelligence avec une puissance étrangère, pour le compte de la Corée du Nord. Qu'en pensez-vous ?

(Éric DELBECQUE)

Il y a un immense décalage entre la publicité de ces pratiques (le fait qu'on en parle publiquement dans la presse aujourd'hui) et leur origine ou durée. Il n'y a rien de neuf. Le fait qu'un personnel parlementaire soit compromis pour donner des informations à une puissance étrangère ou qu'un Etat tente de voler des données stratégiques n'est pas quelque chose de nouveau. Aujourd'hui, on communique seulement différemment dessus.

Il faut s'interroger sur pourquoi en parle-t-on aujourd'hui. Il y a des raisons de fond – la problématique progresse peu à peu ; les raisons principales sont néanmoins peu nobles, comme le fait que la machine médiatique a besoin de tourner. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucun caractère inédit.

(Ali LAIDI)

Il ne faut pas croire que les français n'ont rien fait (cf. *Les nouveaux espions* sur l'espionnage économique français et européen aux Etats-Unis, publié en 1994). Seulement il y a une différence de nature, les moyens ne sont pas les mêmes entre la NSA, la Russie, la Chine et les services français. Plus encore, notamment au Japon et aux Etats-Unis cela s'inscrit dans une pensée de l'affrontement, ce qui n'existe pas en tant que tel en France. On a plutôt bricolé sur ces questions-là. On peut prendre l'exemple de Charles Pasqua qui, en signe de protestation face à deux affaires, a renvoyé plusieurs agents de la CIA chez eux en 1995. En Russie par exemple, il y a une véritable stratégie à l'échelle nationale. Les services français ne sont pas naïfs, mais on ne possède pas d'appareil intellectuel pour le penser : l'académie ne nourrit pas l'appareil politique – et par extension ne nourrit pas les journalistes non plus.

La guerre économique n'est pas un concept qui apparait à la chute du mur de Berlin, c'est en réalité vieux comme le monde : on en trouve des manifestations dans la période néolithique. A

partir du moment où l'homme est capable de se sédentariser et de posséder des richesses (comme la nourriture), il y a des raisons de s'affronter économiquement. Cf. Ali Laidi, *Histoire mondiale de la guerre économique*.

(Olivier DE MAISON ROUGE)

Il y a un effet d'annonce de ces quelques affaires. Le sénateur est poursuivi pour une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation (espionnage, article 410 du code pénal).

Lors de l'affaire Michelin (2010), la situation était similaire avec une tentative de livraison d'information à une puissance étrangère mais la personne n'avait pas été poursuivie. Donc le fait que ce sénateur soit poursuivi démontre un changement, les mentalités évoluent. Désormais, on est en capacité de mobiliser sur ces sujets.

(Laurent DELHALLE)

Mitterrand : « La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique. Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort apparemment. Oui, ils sont très durs les Américains, ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde. C'est une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort. »

(Thierry FORTIN)

Comment expliquer la lenteur de prise de conscience des élites françaises en matière de guerre et d'intelligence économique ? S'agit-il de naïveté ?

(Christian HARBULOT)

Il faut renvoyer à deux ouvrages de Georges Henri SOUTOU sur la guerre froide (*La guerre froide* et *La guerre froide de la France*), qui montrent que la guerre froide est une forme de guerre économique, notamment avec une stratégie offensive des Etats-Unis sur ce plan.

Cette lenteur s'explique par les priorités françaises d'après-guerre. On voit que la France dès l'après-guerre a deux problèmes majeurs : la menace allemande, qui va jouer sur toute la politique française dans les années 1950, et la menace soviétique. Ainsi, une grande partie de la classe politique française, malgré les divisions politiques, n'a qu'une idée en tête : tout faire pour les Etats-Unis s'implantent en Europe et la protège. L'idée cachée est de tenir un rôle ambigu à l'égard de l'URSS pour jouer sur les divisions de l'Allemagne et empêcher son réarmement. Donc un pays, la France, a décidé pour des raisons prioritaires sur le plan stratégiques de faire appel aux Etats-Unis, qui n'étaient pas pressés de s'implanter en Europe car souhaitaient uniquement jouer sur la menace nucléaire. A ce moment-là, la majorité de la classe politique française s'est désarmée intellectuellement en termes de logique de puissance, parce que sa priorité était de faire face à d'autres menaces.

Raymond Aron avoue qu'il ne s'était pas assez intéressé aux affrontements économiques internes dans le monde occidental pour une raison : en y pensant, il aurait fragilisé le bloc occidental par rapport à l'Union Soviétique.

(Éric DELBECQUE)

La peur est un moteur d'action non négligeable sur les élites, pour 3 raisons principales :

- Une raison d'abord matérielle : quand on parle des services de renseignement chinois, on parle en centaines de milliers de personnes susceptibles d'espionner la France (au service notamment du Ministère de la Sécurité de l'Etat chinois, MSE) ; quand on parle des effectifs des services de renseignement européens on parle en dizaines de milliers de personnes. Il y a donc une différence d'échelle, un rapport de force qui démoralise au sein des cabinets ministériels.
- Régler des problèmes dans l'administration est source de problèmes multiples, quand on se préoccupe de questions très délicates et dangereuses on a vite fait de se faire évincer de l'administration. L'affaire Alstom en est une illustration, Eric Delbecq fut convoqué par le préfet à la suite de publication d'articles sur le sujet. Ce préfet, dont il dépendait, lui interdit de parler de l'affaire car ses idées déplaisaient à l'Elysée et à Bercy – ce qui pose un problème évident de censure alors qu'on touche aux intérêts vitaux de la nation.
- La guerre économique a été révélée globalement par les américains : dès lors, comment statuer dans des dossiers lorsqu'on a affaire à la première puissance mondiale ? Plus encore, que faire face à l'idée communément répandue que les entreprises françaises ne réussissent lorsque les américains s'intéressent à elles ?

Ceci pose la question d'un manque d'élites courageuses.

(Ali LAIDI)

A propos de l'évolution d'une politique publique d'intelligence économique en France, on peut tirer des conclusions positives et négatives.

Il s'agit d'abord de souligner que la prise de conscience de ce problème vient en France par le rapport Martre en 1994, la France est alors le premier pays d'Europe continentale qui a pris conscience de cette question (seulement le Royaume-Uni nous a précédé, du fait de sa proximité à Washington).

Cependant, nous n'avons pas tiré les bons enseignements de ce rapport. On a créé des politiques publiques d'intelligence économique, mais on n'a pas su qui allait les piloter (SGDSN, Bercy, puis ministère de l'Intérieur, puis les militaires se sont également manifestés). Malgré la création du HRIE en 2003, la France n'a pas su faire.

Dans les autres pays, la question est prise au plus haut niveau de l'exécutif. Donc il aurait fallu que l'Elysée pilote l'ensemble de la question, c'est là le point de départ des difficultés de la politique publique d'IE en France.

(Olivier DE MAISON ROUGE)

Il manque une doctrine d'intervention et de projection. Les américains ont montré la voie avec le concept de sécurité nationale, qui se trouve en France uniquement dans le premier article du code de la défense, donc seulement sur le plan militaire. Il nous faut sortir du champ purement militaire, pour étendre la sécurité nationale au champ économique – sans quoi, à l'heure actuelle, la doctrine fait défaut.

(Laurent DELHALLE)

)Du point de vue de la doctrine, il y a une réussite : l'Ecole de Guerre Economique, comme le rappelle Nicolas Moinet dans son livre.

(Christian HARBULOT)

On a en effet réussi à créer quelque chose avec une liberté de parole. Dans le reste du monde académique, il était hors de question d'aller sur le terrain de l'intelligence économique car cela risquerait de mettre en porte-à-faux les professeurs dans leurs enseignements et leurs recherches, dominés par les grilles de pensée anglo-saxonnes.

La France a subi un processus de désarmement cognitif pendant des décennies. Aujourd'hui, on en est conscient, mais dans les coulisses du pouvoir, on ne veut pas déplaire aux Etats-Unis sur ce terrain. On commence à communiquer pour que les américains n'aillent pas trop loin, mais ça s'arrête là.

Enfin, il y a en France un décalage entre le monde public et le monde privé. On a aujourd'hui des entreprises françaises qui mettent en œuvre des structures d'information et des cabinets de d'intelligence économiques, dans une logique offensive de guerre économique ; dans le même temps, le public ne veut pas le penser.

(Laurent DELHALLE)

Le cyberspace est comme un enjeu majeur de la guerre économique aujourd'hui. Que pouvez-vous nous en dire ?

(Olivier DE MAISON ROUGE)

L'information aujourd'hui se situe beaucoup au niveau de la donnée. Le cyberspace n'est pas un monde ouvert, il existe de plus en plus de normes qui viennent le réglementer (l'exemple le plus connu pour nous étant la norme européenne RGPD).

Internet fut d'abord un outil militaire américain qui répondait à un usage particulier. Aujourd'hui, 80% des tuyaux de données convergent par le territoire américain, dont 80% des données circulent via les USA ; sur les 13 serveurs racines 10 sont sur le territoire américain. Ils ont toutes les ressources pour se servir directement sur leur territoire. Au nom de la sécurité nationale (avec le *Patriot Act*) et du renseignement électronique, 80% des données sont des données de nature économique qui sont en mesure d'irriguer les entreprises américaines.

Depuis le 23 mars 2018, le *Cloud Act* permet à l'administration américaine de demander à tous les acteurs numériques américains (GAFAM, NATU) de collecter des informations sur des « mauvaises personnes » (les citoyens américains, ceux nés sur le territoire, et les entreprises détenues par des fonds américains) et de les fournir à l'administration américaine sur demande expresse, et ce sans accord de la personne concernée (qui n'est même pas prévenue). Internet est devenu un mode de renseignement à grande échelle qui nourrit la volonté de puissance des Etats-Unis.

Questions :

1/ L'affaire Carlos Ghosn est-elle une manifestation de la guerre économique ?

(Éric DELBECQUE)

Avec sa fonction sureté, il est clair que le groupe Renaud est l'un des dispositifs le plus vertueux en matière de sureté et de déontologie. On ne sait que peu de choses sur cette affaire, il s'agit d'allégation. On ne peut pas s'exprimer juridiquement sur un dossier que l'on ne connaît pas. On peut seulement noter que cette affaire et sa communication est étonnante, la tentative d'inversion du rapport de force envers les japonais est étonnante, le fait de traiter ce grand patron de cette façon est étonnante.

2/ Quid d'une coopération européenne en matière de la guerre économique ?

(Christian HARBULOT)

Il y a une guerre économique interne à l'Europe : il est donc impossible d'avoir une coopération d'intelligence économique entre les pays européens car il y a encore beaucoup de rivalités. Au début des années 90, on avait tenté d'introduire dans un Livre vert quelque chose sur le management et la diffusion de l'information, mais c'était très compliqué. En revanche, il existe un sujet sur lequel il y a urgence absolue sur lequel travailler entre européen. Les enjeux sont tellement importants sur ce terrain que l'Europe pourrait être solidaire et ses membres coopérer – par dialogue croisés de de groupe industriels.

(Ali LAIDI)

On observe un basculement en 2017 avec le Brexit et l'élection de Trump. Le terme « outil de défense commerciale » fait son apparition dans la communication de l'UE, même chose avec la création d'outil européen de surveillance des investissements étrangers, outil pourtant impensable en 2015 (certainement annoncé d'ici quelques temps). Cela avance malgré tout.

3/ Que pouvez-vous nous dire sur l'affaire Airbus ?

(Ali LAIDI) - Cf. Alstom et Technip

Toute la question est de savoir si airbus est la prochaine cible (donc victime) des américains ? Il y a des millions d'informations stratégiques qui sont passées d'Airbus aux Etats-Unis via des cabinets d'avocats anglo-saxons, c'est une réalité et une immense défaite. Il y a deux enquêtes en cours, en France et en Angleterre.

4/ Quelles seraient les alliances possibles pour la France dans la guerre économique ?

(Christian HARBULOT)

L'administration française a d'énormes possibilités, le problème c'est comment les utiliser. Elle n'a pas de schéma directeur pour former des gens. Il faut réapprendre avec de nouvelles grilles d'analyse, il y a un besoin de changer les modes de pensée avant de changer les logiques opérationnelles. Certaines personnes commencent à s'automissionner.

(Éric DELBECQUE)

Provisoirement, l'Etat n'est plus dans l'Etat : l'intérêt collectif n'est plus forcément défendu par l'appareil étatique. Malgré des propositions concrètes, il n'y a pas de capacité publique à réfléchir sur tout ça. Ne pas avoir peur serait déjà pour certains membres de la haute fonction publique une petite révolution. Toute une culture d'Etat doit disparaître avec les nouvelles générations. C'est dans les coopérations entre des institutions comme l'EGE et les pouvoirs publics que sortiront les solutions. En France, à l'inverse des Etats-Unis, la coopération public-privé est très peu développée : aux Etats-Unis, les services de l'Etat étaient étroitement liés à la Silicon Valley dès ses débuts. Ce partenariat public-privé est l'essence de la puissance américaine : c'est ça une partie de la solution pour l'Europe, car l'Etat est exsangue ou muselé.

5/ Que justifie la peur française de voir les américains quitter l'OMC ?

(Christian HARBULOT)

C'est un faux prétexte. Les élites politiques sont encore toujours pour une alliance avec les Etats-Unis, pour les mêmes raisons qu'après la seconde guerre mondiale : on a peur de voir l'Allemagne trop grandir, on a également peur de la Russie et de la Chine. Il y a un consensus non assumé sur le plan politique en faveur d'une alliance forte avec les Etats-Unis. On pérennise la politique des années 50 en même temps qu'on sent qu'une logique de confrontation est inévitable si on veut « donner une destinée » à la France. C'est là l'extraordinaire complexité de la réalité française en la matière. En lisant entre les lignes, on sait quel choix a été retenu.

(Ali LAIDI)

Il y a une peur de porter plainte contre les américains devant l'OMC car on a peur que les USA sortent de l'OMC, alors qu'à l'inverse les américains ne se gênent pas pour trainer en justice des pays européens pour leurs mesures de rétorsion. Par le passé, la France était parvenue à faire reculer les Etats-Unis en portant plainte à l'OMC.

(Olivier de MAISON ROUGE)

Aujourd'hui, on a trop peur. 75% des décisions rendues par l'OMC ont été en faveur des Etats-Unis.

6/ Pourquoi laisse-t-on faire les chinois lorsqu'ils ne respectent pas les règles du commerce international ?

(Christian HARBULOT)

Il y a plusieurs éléments explicatifs. Sans doctrine, le pays pilote à vue. En termes de stratégie, la France est dans des logiques de coup par coup. Par exemple, quand Reagan a commencé à faire pression sur l'Union Soviétique en réduisant l'exportation de blé à destination de l'URSS, la France s'est empressée de vendre son blé à l'URSS. Lorsqu'Alcatel puis Alstom ont voulu passer des joint-ventures avec la Chine et que les américains ont dit qu'ils n'étaient pas favorables, les comités exécutifs des deux entreprises ont malgré ça continué dans ces voies. Ces éléments ne figurent pas dans les documents que l'on trouve sur l'affaire Alstom mais sont très importants.

La France par moment, ne respecte pas les règles du jeu de l'alliance et cherche à tirer des avantages qui à laisser la Chine entrer dangereusement sur son terrain. Certains dirigeants

voient toujours la Chine comme le pays qu'elle était dans les années 70, et il faut s'en méfier sans quoi le pays pourrait le coûter cher. En définitive, il est grand temps de se remettre à penser sur ce qu'est la puissance française et ainsi prendre en main son destin.